



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA GUYANE

Ministère du travail, des Relations sociales et de la Solidarité

Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

**Direction de la Santé
et du Développement social**

Cayenne, le 1^{er} avril 2008.

Affaire suivie par : INSPECTION REGIONALE DE LA PHARMACIE :

Christine JASION, pharmacien inspecteur régional.

Tél. : 0594 25.60.72

Fax : 0594 25.53.36

Courriel : christine.jasion@sante.gouv.fr

**Groupe de travail sur la chaîne du froid :
Liste des procédures à mettre en place.**

Pour le transport :

Avec le laboratoire expéditeur.

Avec le transitaire métropolitain.

Avec l'aéroport.

Avec le transitaire guyanais.

Vers le conteneur de stockage central.

Vers le stockage décentralisé.

Bordereau de livraison / vérification / acceptation.

Notamment avec des glacières et eutectiques.

Monitoring de la chaîne du froid :

Nomination d'une personne responsable, fiche de poste (p.15).

Enregistrement de la température : en continu, entre **+ 2 et + 8 °C**, traçabilité, par au moins deux dispositifs différents étalonnés annuellement.

Système d'assurance de la qualité :

En temps réel.

A posteriori.

Fiche d'incident avec renvoi vers la procédure sur la conduite à tenir.

Alimentation électrique :

Essai de fonctionnement du groupe électrogène : fréquence, rapports écrits.

Basculement du système principal d'alimentation vers le système de secours : automatique, manuel (personne responsable).

Conteneur :

Plan de chargement selon le type d'appareil : ouverture frontale, à gaine réfrigérée (accumulateurs de froid et vaccins) (p.16). Ne pas le splacer dans la porte.

Présence de briquettes pour amortir les chocs thermiques (p.6).

Présence d'espace libre vide pour la circulation de l'air (p.6).

Mises en garde :

Contamination si flacon placé dans un verre avec des glaçons...
Séparer les vaccins périmés ou les vaccins mis en quarantaine.
Séparer les flacons de vaccins reconstitués.

Porte-vaccins :

Consignes de chargement.

Formation de tout le personnel : médecin, IDE, AS, agent de santé, technicien, transporteur, techniciens de surface...

Plan de formation de formation continue annuel

Procédure de repli.

Conduites à tenir et des mesures à prendre en cas de mauvaise conservation.

Maintenance.

Cahier de vie du matériel.
Programme de maintenance préventive.
Attestations d'étalonnage annuel des appareils de mesure.
Rapports des interventions de maintenance corrective et préventive.

Hygiène des enceintes.

Nettoyage, désinfection.
Dégivrage.

Délivrance d'un vaccin en ville (officines de pharmacie) :

Dans une pochette isotherme, avec une information claire.
Remise d'un message clair et explicite oralement et par écrit.

Vaccination chez le médecin (cabinets libéraux) :

Afficher un message clair pour inciter le patient à remettre son vaccin, dès son arrivée, au médecin ou à la secrétaire.

Gestion des déchets (déchets d'activité de soins, vaccins périmés, vaccins utilisés) :

Application de la réglementation en vigueur sur les DASRI (déchets d'activités de soins à risque infectieux)

Le Pharmacien inspecteur régional,

Christine JASION.